

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Acetone

FDS-nombre : 000000020241

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : acétone; propane-2-one; propanone

No.-Index : 606-001-00-8

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119471330-49

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH Wunstorfer Straße 40 30926 Seelze Allemagne	Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA
Téléphone	: (49) 5137-999 0	
Téléfax	: (49) 5137-999 123	
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:	: PMTEU Product Stewardship: SafetyDataSheet@Honeywell.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1 basé

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Irritation oculaire Catégorie 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système nerveux central

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H225
H319
H336
EUH066

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
L'exposition répétée peut provoquer
dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence :

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des
surfaces chaudes, des étincelles, des
flammes nues et de toute autre source
d'inflammation. Ne pas fumer.

P260

Ne pas respirer les poussières/ fumées/
gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280

Porter des gants de protection/ un
équipement de protection des yeux/ du
visage.

P304 + P340

EN CAS D'INHALATION: transporter la
personne à l'extérieur et la maintenir
dans une position où elle peut
confortablement respirer.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES
YEUX: rincer avec précaution à l'eau
pendant plusieurs minutes. Enlever les
lentilles de contact si la victime en porte

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

P308 + P313

et si elles peuvent être facilement
enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou
suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Facilement inflammable. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
acétone; propane-2-one; propanone	67-64-1 606-001-00-8 01-2119471330-49 200-662-2	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066	100 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

Transférer la personne à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec les yeux:

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Consulter un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec un risque d'éclatement suivi d'explosion

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂)

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Verser de la mousse en très grandes quantités car elle est en partie détruite par le produit. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Les vapeurs denses peuvent initier une inflammation à une distance importante. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Température de stockage recommandée : 10 - 25 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
acétone; propane-2-one; propanone	INRS (FR) VLE	2.420 mg/m3 1.000 ppm		Règlement impératif (VRC)
acétone; propane-2-one; propanone	INRS (FR) VME	1.210 mg/m3 500 ppm		Règlement impératif (VRC)
acétone; propane-2-one; propanone	EU ELV TWA	1.210 mg/m3 500 ppm		Indicatif

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
acétone; propane-2-one; propanone	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		1210 mg/m3	Inhalation	
acétone; propane-2-one; propanone	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		62mg/kg bw/d	Ingestion	
acétone; propane-2-one; propanone	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		186mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
acétone; propane-2-one; propanone	Consommateurs / Long		200 mg/m3	Inhalation	

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

	terme - effets systémiques				
acétone; propane-2-one; propanone	Travailleurs / Aigu - effets locaux		2420 mg/m3	Inhalation	
acétone; propane-2-one; propanone	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		62mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
acétone; propane-2-one; propanone	Eau douce: 10,6 mg/l	
acétone; propane-2-one; propanone	Eau de mer: 1,06 mg/l	
acétone; propane-2-one; propanone	Sédiment d'eau douce: 30,4 mg/l	
acétone; propane-2-one; propanone	Sédiment marin: 3,04 mg/l	
acétone; propane-2-one; propanone	Sol: 29,5 mg/l	
acétone; propane-2-one; propanone	Station de traitement des eaux usées: 100 mg/l	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Type de Filtre recommandé:

AX: Gaz biologique et type de vapeur à faible ébullition

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	caractéristique
Point/intervalle de fusion	:	-95 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	55 - 57 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	:	-17 °C Méthode: coupelle fermée
Température d'inflammation	:	465 °C Méthode: DIN 51794
Température d'auto-inflammabilité	:	n'est pas auto-inflammable

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Limite d'explosivité, inférieure	: 2,2 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	: 14,3 % (v)
Pression de vapeur	: env. 240 hPa à 20 °C
Pression de vapeur	: 580 hPa à 50 °C
Densité	: 0,79 g/cm ³ à 20 °C
Viscosité, dynamique	: 0,32 mPa.s à 20 °C
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
pH	: Non applicable
Hydrosolubilité	: complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow -0,24
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

236 °C

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

Température de décomposition

A la pression atmosphérique, le produit ne se décompose pas lors de ladistillation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Forme des peroxydes avec l'air.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles

Peut attaquer les matières plastiques.

Oxydants forts

Bases

Acides forts

Métaux alcalins

Métaux alcalino-terreux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 5.800 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 7.400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation:

CL50

Espèce: Rat

Valeur: 76 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Classification: légèrement irritant

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

Méthode: Test de Draize

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Classification: Irritation sévère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Espèce: Cochon d'Inde

Classification: non sensibilisant

Toxicité à dose répétée:

Espèce: Rat, mâle

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 90 jr

NOAEL 900 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 408

Danger par aspiration:

donnée non disponible

Autres informations:

Le solvant dessèche la peau.

L'inhalation d'acétone peut provoquer céphalées et sensation d'engourdissement d'alcool.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Valeur: 6.210 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50

Espèce: Leuciscus idus (Ide)

Valeur: 11.300 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CL50

Espèce: Gambusia affinis (Guppy sauvage)

Valeur: 13.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CL50

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

Valeur: 5.540 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 203

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50
Espèce: Algues
Valeur: 3.400 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les microorganismes:

CE50
Espèce: Bactérie
Valeur: 1.700 mg/l
Durée d'exposition: 16 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CL50
Espèce: Daphnia pulex
Valeur: 8.800 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

NOEC

Espèce: Daphnia magna
Valeur: 2.212 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OECD Guideline No. 211

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Biodégradation: 90 %
Durée d'exposition: 28 jr
Résultat: Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC): 3
Une bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : Valeur: 1.760 mg/g
Demande Chimique en Oxygène (DCO) : Valeur: 2.070 mg/g

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro : 1090
Description des marchandises : ACÉTONE
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 33
Étiquettes ADR/RID : 3
Dangereux pour l'environnement : non

IATA

UN Numéro : 1090
Description des marchandises : Acetone

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 3

IMDG

UN Numéro : 1090
Description des marchandises : ACETONE
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 3
No EMS Numéro : F-E, S-D
Polluant marin : non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES Number in Regulation: 1.2.5.3	Amount 1: 5.000.000 kg Amount 2: 50.000.000 kg	

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

Islande	5432222	Suède	112 (begär Gifinformation); +46104566786
Irlande	+353(1)8092166	Suisse	145
Italie	+39 0649906140	Royaume Uni	n'est disponible
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
	Munich : 089/19240		
Lettonie	+37167042473		

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances
(LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Acetone

32201-2.5L

Version 1.3

Date de révision
07.09.2018

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

acétone; propane-2-one;	:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
propanone		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
		EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very biaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.